

• Des « états généraux » décrètent l'état d'urgence pour la Sambre

vendredi 15.05.2009, 04:50 - La Voix du Nord



De gauche à droite Joël Wilmotte, Jean-Jacques Thomas et Daniel Devins, sur fond de Sambre, hier à Hautmont.

| AMENAGEMENT |

Les élus de l'Aisne, de Sambre-Avesnois et de Belgique concernés par le devenir de la Sambre se sont réunis hier à Hautmont en « états généraux ». Unique préoccupation : le pont-canal de Vadencourt, dans l'Aisne.

« On ne rate pas une omelette pour un oeuf ». La formule émane d'un élu belge présent hier à Hautmont aux « états généraux » de la Sambre qui visaient à maintenir la pression sur le lancinant dossier du pont-canal de Vadencourt (nos précédentes éditions).

Traduction approximative : on n'hypothèque pas les projets de développement, menés parfois en commun de part et d'autre de la frontière, en Belgique, dans le Nord et en Picardie autour de la Sambre parce qu'un ouvrage a été fermé par les Voies navigables de France (lire ci-contre).

De gauche ou de droite, et inversement, députés, conseillers généraux, présidents d'intercommunalités, maires, bourgmestres, présents ou représentés, ont martelé le même message que l'on peut traduire par « rouvrez Vadencourt ! ». Un message de fermeté adressé aux VNF dont les oreilles ont dû siffler aux environs de treize heures à Hautmont, sur les berges de la Sambre, près du chantier du lycée Placide-Courtoy, où un projet de port fluvial d'un peu plus de vingt millions d'euros sommeille à cause du « verrou » de Vadencourt. C'est là que les principaux acteurs du dossier se sont exprimés.

Jean-Jacques Thomas, vice-président du conseil général de l'Aisne, n'y est pas allé par quatre voies d'eau. Extraits : « Les Voies navigables nous ont menés en bateau et n'ont pas arrêté d'essayer de gagner du temps. On va leur dire "bougez-vous, sinon on va se bouger".

On ne fait pas l'aumône, on demande juste aux VNF qu'elles fassent leur boulot et qu'on arrête de

nous prendre pour des imbéciles ». Joël Wilmotte, maire d'Hautmont et président de la Communauté de communes de Sambre-Avesnois, qui a inscrit le tourisme fluvial dans ses compétences, en termes plus diplomatiques : « C'est dommageable que pour 2,5 M E (le coût de la reconstruction de Vadencourt, hors étude-NDLR) on ait ce bouchon. Nous sommes déterminés à obtenir des résultats ».

Au-delà de l'amertume parfois vertement exprimée, les uns et les autres, dont encore Danièle Le Bitouzé, maire de Vadencourt, ont à nouveau insisté sur les conséquences économiques ou écologiques de la fermeture de la circulation fluviale sur la Sambre et son canal. Et tous se sont appuyés sur une enquête publique, menée en janvier, dont les conclusions n'ont soulevé aucune remarque quant à la reconstruction de l'ouvrage.

La nomination, par Jean-Louis Borloo, d'un « médiateur » dans ce dossier a toutefois été vue comme un signe positif (lire ci-dessous). Le fait qu'il ait prévu de rendre ses conclusions en juillet, alors qu'un arbitrage du ministère avait été initialement annoncé pour ce mois de mai, n'a pas été de nature à inquiéter les élus, qui préfèrent laisser du temps au temps. Restera à vérifier dans le temps si cette nomination ne constituera pas la version contemporaine de la célèbre formule de Clemenceau : « Si vous voulez enterrer un dossier, créez une commission ». • J.-M. BOUTILLIER



[Vols Maubeuge](#)

Vol Maubeuge, Vols pour Maubeuge Vols pour Maubeuge à Petits Prix !

[Tchat Maubeuge](#)

Tchat Maubeuge gratuit rapide cool
www.Chat-Land.Org Tchat Maubeuge

Annonces Google

Réagissez

• Nom d'utilisateur :

• Mot de passe :

• [pas encore inscrit ?](#)

• Rédigez votre commentaire (1000 caractères max.):

• [Quelques règles de bonne conduite avant de réagir](#)

•

Les opinions émises par les internautes n'engagent que leurs auteurs. La Voix du Nord Multimédia se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre la diffusion de tout commentaire dont le contenu serait susceptible de porter atteinte aux tiers ou d'enfreindre les lois et règlements en vigueur, et décline toute responsabilité quant aux opinions émises, qui n'engagent que leurs auteurs.

«Mai 2009»

- L
- M
- M